

RAPPORT D'AUDIT DE LA PERFORMANCE
DE LA DIRECTION DES EAUX, FORÊTS,
CHASSES ET CONSERVATION DES SOLS

La gestion du Colonel Baidy Ba épinglée

P.3

- ❑ **Dysfonctionnements dans la gestion des CIRF**
- ❑ **D'importantes recettes non recouvrées**
- ❑ **Non versement de redevances dues à l'Etat**

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



CHAMBRE DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES

AUDIT DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION
DES EAUX, FORETS, CHASSES ET DE LA
CONSERVATION DES SOLS (DEFCCS)
GESTIONS 2019-2021

Rapport définitif

JANVIER 2024



FINANCEMENT DE 40 PROJETS D'UN MONTANT
DE 1 640 MILLIARDS DE FRANCS CFA

La BAD entame une mission préparatoire de stratégie pays 2021-2025 au Sénégal

P.4

KEEMTAAN GI MOCHÉTÉ

Ils nous ont fait ça et c'est tellement moche. Leur chef, on l'avait paré de toutes les vertus lorsqu'il s'était présenté à ses compatriotes en martyr, les implorant de l'élire et de chasser par la même occasion le régime qui, pour l'écarter politiquement, lui avait collé un délit imaginaire. Sensible à ce discours touchant, le peuple s'était dressé contre une telle forfaiture et avait chassé le tyran pour l'installer sur son trône. Il avait commencé par un discours rassurant du genre « la Patrie avant le Parti », « République sobre et vertueuse », « je ne protègerai personne » etc. Et voilà qu'après douze ans d'un règne chaotique, on découvre qu'il nous a laissé un pays à terre. Autant dire en banqueroute si bien que nous voilà résolus à une cure d'austérité. Des détournés et corrompus qui nous promettaient une émergence qu'ils étaient les seuls à voir depuis leurs luxueuses résidences et leurs rutilantes voitures qui leur masquaient la vue sur l'existence misérable que menaient nos compatriotes. Ah, les vaches ! Et depuis la publication du rapport de la Cour des comptes sur leur ténébreuse gestion, ils nous narquent par leurs insipides logorrhées verbales, en occupant les radios et les télévisions locales. Sournois, ils usent même de manipulations par des procédés peu dignes et auxquels ils sont habitués pour nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Des faussaires qui ont perfidement maquillé leur holdup alors qu'ils disaient que leur gestion était transparente et les clignotants au vert. Belle supercherie ! Et c'est au moment où les caisses de l'Etat sont vides que des fossiles syndicaux se rappellent que leur devoir est de protéger le monde du travail. Durant ces douze dernières années, il ne se passait rien pour les faire bouger pendant qu'ils avaient le postérieur posé sur leurs privilèges. En ces moments si sombres, si ces messieurs et dames aiment véritablement ce pays et sont de véritables patriotes, ils répondraient, sans se faire prier, à l'invite du ministre secrétaire général du gouvernement qui les appelle à collaborer avec le gouvernement et à abandonner toute posture « corporatiste » qui pourrait compromettre la stabilité économique du pays. Cependant, il ne faudra rien attendre de ces gens qui ne croient même pas au syndicalisme mais luttent pour la pérennité de leurs privilèges qui les font courir.

KÀCCOOR BI - LETEMOIN

LARGAGE EN FORET Des victimes réclament Justice !



Le gouvernement de Sonko a annoncé avoir alloué 5 milliards cfa pour indemniser les victimes des violences politiques entre 2021 et 2024. Des faits ayant causé des dizaines de morts ainsi que des milliers de blessés et emprisonnés. Au-delà de ces répressions barbares et arrestations arbitraires, il y a des victimes de persécution et d'actes inhumains. Elles ont pour noms : Guy Marius Sagna, Dame Mbodj, Aliou Gérard Koïta, Daouda Gueye, Baye Niass, Dj Malick, Abdou Karim Gueye etc. Victimes de largage policier en forêt de Mbao, certains ne réclament ni le franc symbolique, ni le franc diabolique encore moins le

franc sympathique, mais plutôt justice ! Autrement dit que la lumière soit faite sur cette affaire afin d'identifier les instigateurs et commanditaires. Courant mars 2022 rappelle « Le Témoin » quotidien, le préfet de Dakar avait interdit la manifestation contre le parrainage, initiée par l'opposition ayant à sa tête le Pastef d'Ousmane Sonko. Pour faire appliquer la mesure préfectorale, la Police avait brutalement chargé les manifestants avant de procéder à une dizaine d'arrestations. Dans le lot, Guy Marius Sagna, Dame Mbodj et consorts. Tous avaient été malmenés et acheminés au Commissariat central de Dakar. Il a fallu deux ans après pour que les langues « officielles » se délient sur les tenants et aboutissants de cette arrestation de masse suivie d'une libération...inhumaine.

LARGAGE EN FORET DES VICTIMES RÉCLAMENT JUSTICE ! (BIS)



Tenez ! Ce jour-là, confient les sources du quotidien « Le Témoin », le procureur de la République avait ordonné la libération immédiate de Dame Mbodj et ses camarades. Informé de cette libération nocturne nous confie-t-on, le ministre de l'Intérieur d'alors Félix Antoine Diome avait piqué une colère noire. Pour infliger davantage un traitement inhumain et dégradant aux allures d'une torture psychologique aux manifestants libérés, le ministre Antoine Diome avait donné des instructions aux policiers. Mission : Attendre vers trois (03) heures du matin pour déporter Dame Mbodj et consorts à « Allou Kagne », une forêt située à Thiès et abritant des plaines hostiles. Message reçu ! Seulement en cours de route, les policiers s'étaient rendu compte que leur fourgonnette n'avait pas assez de carburant pour faire le trajet de la... mort. Pour se débarrasser de ces « ordures encombrantes » renseigne « Le Témoin », les policiers engagés tournaient en rond dans les ruelles de la banlieue dakaroise à la recherche de dépotoirs plus éloignés que possible. Sur le chemin de Mbeubeuss (Malika), Abdou Karim Gueye Xrum Xax et trois de ses compagnons de lutte ont été parachutés dans les filaos de Guédiawaye. Et de façon dispersée dans une zone criminogène infectée de « loups » et d'agresseurs. Quant à Dame Mbodj et le reste de la bande, ils ont été largués dans la forêt de Mbao « C'est l'enseigne lumineuse de la société Sedima qui m'a donné une idée de l'endroit où j'étais...C'est un acte inhumain et sauvagement de la part d'un régime finissant... » s'étranglait de colère Dame Mbodj au lendemain de sa mésaventure. Plus jamais ça !

CAMPAGNE «NDELLO NJUKKAL» PRÈS DE 600 MILLIONS RÉCOLTÉS pour les invalides

La Dirpa avait annoncé que l'Armée a collecté au profit des militaires invalides et blessés en opération plus de 595 millions cfa à l'occasion de la campagne de solidarité « Ndello Njukkal » initiée par la Direction de l'Action Sociale des Armées (DASA). Et si le Service social des Armées a réussi le pari de la collecte des fonds, c'est parce que l'initiative d'une telle campagne a été soutenue par le Chef d'Etat-

major général des Armées (Cemga), le général Mbaye Cissé qui n'a jamais cessé de chercher les voies et moyens pour l'amélioration des conditions de vie sociale des militaires invalides et blessés de guerre. En clôturant cette campagne « Ndello Njukkal », le patron des Armées a salué l'élan de solidarité des populations et a remercié les autorités étatiques et tous les partenaires publics et privés qui ont accompagné les Armées. Il a invité les associations d'invalides à s'unir autour de projets structurants avec l'encadrement de l'Agence de réinsertion sociale des Militaires.

«CAMPAGNE « NDELLO NJUKKAL » ET LES DOUANIERS BLESSÉS DE GUERRE ?

Objection ? « Le Témoin » pose une question au général Mbaye Cissé afin de savoir si les douaniers enlevés à la frontière sénégal-gambienne, blessés et faits prisonniers de guerre lors de l'opération « Fodé Kaba 2 » en 1981 font partie des bénéficiaires ? En effet, certains douaniers blessés et invalides aux côtés des armées se sont rapprochés au quotidien « Le Témoin » pour en savoir plus ! Nous sommes convaincus que le Général Mbaye Cissé répondra à cette question d'ordre social.

LANCEMENT DU PROJET PROMOREN À KOUNGHEUL UNE AVANCÉE MA JEURE POUR LA GESTION DE L'EAU ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar Faye, va présider ce vendredi 21 février 2025 à Kougheul, le lancement officiel du Projet de Mobilisation des Ressources en Eau du Nianija Bolong (PROMOREN). Ce projet ambitieux, situé dans le département de Kougheul, région de Kafrine, vise à améliorer la disponibilité des ressources en eau de surface du bassin versant de Nianija Bolong. Il a pour objectif de créer les conditions propices au développement des activités agro-sylvo-pastorales et de renforcer la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques.

LANCEMENT DU PROJET PROMOREN À KOUNGHEUL UNE AVANCÉE MAJEURE POUR LA GESTION DE L'EAU ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL (BIS)

Le PROMOREN, mis en œuvre par l'Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC) sous la tutelle du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, permettra de mobiliser annuellement 46,6 millions de mètres cubes d'eau douce. Il contribuera également à stopper l'intrusion des eaux salées en provenance du fleuve Gambie et à mettre en valeur 12.000 hectares de terres chaque année, générant ainsi au moins 30.000 emplois directs et indirects.

D'un coût total de 36 milliards de F CFA, le projet est financé à 92% par un prêt de la Banque Islamique de Développement (BID) et à 8% par la contrepartie de l'Etat du Sénégal. Les travaux prévus incluent la construction d'un nouveau barrage anti-sel, le dragage et le surcreusement du cours d'eau, la construction et la réhabilitation d'ouvrages hydrauliques et de franchissement, ainsi que la réalisation de digues et la restauration des écosystèmes.

Le PROMOREN s'inscrit pleinement dans les orientations du référentiel Sénégal Vision 2050 et contribuera significativement à la politique de souveraineté alimentaire du pays en favorisant la disponibilité d'eau brute en quantité et en qualité. Cet événement marque une étape importante dans les efforts du gouvernement pour renforcer les infrastructures hydrauliques et soutenir le développement rural durable. La presse était largement représentée pour couvrir ce lancement, témoignant de l'importance stratégique de ce projet pour l'avenir du Sénégal.-

RAPPORT D'AUDIT DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION DES EAUX, FORÊTS, CHASSES ET CONSERVATION DES SOLS

La gestion de Baidy Ba épinglée

Le rapport définitif de la Cour des comptes sur l'audit de la performance de la direction des Eaux, Forêts, Chasses et Conservation des Sols (DEFCCS) ne s'est pas limité seulement à décrire les manquements flagrants de la gestion de Baidy Ba relativement aux attributions irrégulières à la société QVS. Il met en lumière d'autres défaillances notoires. Dans le premier jet de l'exploitation que nous faisons de ce rapport, nous revenons sur les dysfonctionnements dans la gestion des Caisses intermédiaires de Recettes forestières (CIRF), les recettes non recouvrées et le non versement de redevances dues à l'Etat.

Dans son rapport définitif sur l'audit de la performance de la direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS) concernant les gestions de 2019-2021 et publié en janvier 2024, la chambre des affaires administratives de la Cour des comptes constate que durant toute la période sous revue, le programme budgétaire n°2071 « Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres » n'a donné lieu à aucun rapport annuel de Performance (RAP) alors que chaque année, il est l'objet d'un PAP. En lieu et place, indique le rapport, la DEFCCS produit un rapport d'activités annuel dans lequel il est établi le bilan des actions mises en œuvre au cours de l'année considérée. « Dans ces rapports-bilans, la DEFCCS se contente de présenter les réalisations sans aucune référence aux objectifs définis dans les PAP ni aux indicateurs qui leur sont associés. De tels rapports ne sauraient se substituer aux RAP qui présentent l'avantage de rendre compte des résultats à l'aune des indicateurs définis dans les PAP correspondants », regrette la Cour des comptes qui estime que l'absence de RAP constitue une entorse aux dispositions des articles 12 et 49 de la loi organique susmentionnée.

Et de poursuivre : « De plus, en ne s'acquittant pas de l'obligation légale de produire un RAP à la fin de chaque exercice budgétaire, le responsable du programme 2071 se soustrait à l'impératif tout aussi



légal de rendre compte des résultats dudit programme. Dans ses réponses, le DEFCCS affirme que « le rapport annuel de performance 2021 du Programme 1 a été élaboré conformément à la loi ». Toutefois, la Cour constate que ce document n'a jamais été fourni à l'équipe de vérification malgré plusieurs relances ».

Dysfonctionnements dans la gestion des CIRF

Il a été aussi constaté des insuffisances dans le recouvrement des recettes forestières et surtout des dysfonctionnements dans la gestion des Caisses intermédiaires de Recettes forestières (CIRF). En effet, l'examen de la gestion des CIRF des services centraux et déconcentrés visités par l'équipe d'audit révèle plusieurs entorses à la réglementation, notamment la non-tenue d'un livre de caisse, l'absence de coffre-fort sécurisé, l'absence de détecteur de faux billets, les dépassements des plafonds d'encaisse et l'absence des actes de création. « A ces irrégularités s'ajoute le défaut de cautionnement de certains gérants de CIRF alors que le montant moyen mensuel

des recettes encaissées dépasse le seuil fixé par l'arrêté n°008445/MEF/DGCPT/DCP du 04 décembre 2003, relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs de dépenses et des régisseurs de recettes. Selon l'article premier de l'arrêté précité, les régisseurs de recettes ne sont dispensés du cautionnement que lorsque le montant moyen des recettes encaissées mensuellement n'excède pas 10 000 000 F CFA. Il a été constaté que les régisseurs des CIRF des secteurs de Tambacounda, Koumpentoum, Vélingara, Kolda et Bounkiling n'ont pas satisfait à l'obligation de cautionnement alors que durant la période sous revue, ils ont encaissé des recettes dont le montant moyen mensuel est largement supérieur à 10 000 000 F CFA ». Les versements mensuels moyens de Kolda s'établissent ainsi à 16 929 120 FCFA en 2019, 15 965 134 en 2020 et 11 722 097 en 2021, alors que ceux de Koumpentoum sont 17 911 112 F CFA en 2019, 29 000 223 en 2020 et 20 271 776 en 2021. Pour Tambacounda, ils sont de 24 905 060 F CFA en 2019, 114 086 772 en 2020 et 74 440 676 en 2021 tandis que Vélingara pointe 20 342

929 F CFA en 2020. « Ces anomalies découlent essentiellement d'un déficit de contrôle administratif et comptable des CIRF. A l'exception notable de celui de l'IREF de Dakar, tous les régisseurs de CIRF interrogés par l'équipe d'audit ont indiqué que leur caisse n'a jamais été contrôlée ni par le comptable assignataire ni par la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCPT) ni par les services de la DEFCCS. », renseigne la Cour des comptes.

Alors qu'elle est chargée de la liquidation et du recouvrement au nom et pour le compte des comptables assignataires, des recettes forestières contentieuses et domaniales de l'Etat et des collectivités territoriales, il a été relevé l'existence d'un stock de recettes constatées mais non recouvrées. Celles-ci concernent principalement des taxes d'amodiation, des redevances de concession et des taxes d'abattage.

Non versement de redevances dues à l'Etat

En ce qui concerne le versement des redevances dues à l'Etat, il a été constaté que, depuis l'entrée en vigueur du protocole de concession signé avec la DEFCCS, la Réserve de Bandia SARL (RB-SARL) - 1500 F CFA par hectare sur les 3000 ha constituant l'extension de son domaine et objet de la concession - n'a effectué que trois versements (en 2011, 2012 et 2019) pour un montant cumulé de 30.000.000 F CFA et reste devoir à l'Etat du Sénégal la somme de soixante-quatorze millions quatre cent vingt-deux mille cinq cent (74 422 500) FCFA. Également, elle doit aux communes riveraines la somme globale de 81.216.000 F CFA sur la période 2004-2023.

« Malgré le caractère contractuel de cette redevance, la DEFCCS n'a pas effectué les diligences nécessaires en vue de son recouvrement intégral dans les délais impartis. En effet, aucun document (lettre de rappel, mise en demeure) pouvant attester d'une quelconque action de poursuite n'a été fourni à l'équipe d'audit à cet égard », note la Cour des comptes.

Pape BABA

COMMENTAIRE

Les escarmouches syndicales peuvent engendrer un mouvement irrésistible

L'histoire coloniale et post indépendance nous a appris que le Sénégal est incontestablement le berceau de la lutte syndicale en Afrique de l'Ouest. En attestent la grève, de 1948, héroïquement menée par les cheminots du Dakar-Niger et celle de 1968 sous la houlette de l'union nationale des travailleurs du Sénégal (Unts).

Les héritiers de Doudou Ngom, Madia Diop, Iba Der Thiam, pour ne citer que ceux-là, montent sur leurs grands chevaux pour faire comprendre aux gouvernements, qu'ils savent de qui tenir. C'est tout le sens du grand rassemblement organisé par les centrales syndicales membre de la Confédération syndicale internationale (Csi). Les témoins de l'histoire mettent en garde contre toute ba-

nalisation de cette convergence établie au siège de la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (Cnts), sous l'égide de M. Mody Guiro.

En 2024, au lendemain de la prestation de serment du Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye, « Le Témoin » a suggéré qu'il soit établi un pacte social fiable, dans le sillage du préjugé favorable que les sénégalais ont accordé aux nouvelles autorités.

Dans un contexte économique et social tendu, il ne faut pas sous-estimer les escarmouches syndicales. Cela équivaudrait à une grosse erreur d'appréciation qui ferait le lit d'un mouvement irrésistible, très désastreux pour le pays. Nous pensons du reste que le Président et son

gouvernement, méticuleusement coordonné par le Premier ministre Ousmane Sonko, n'entendent pas exacerber la situation qu'ils endurent stoïquement. Leur intelligence et leur patriotisme serviront de boussole pour traverser les ténèbres, avec bien entendu l'éclairage de toutes les forces sociales. D'où le devoir d'entretenir un dialogue sincère avec les organisations syndicales qui sont investies de la confiance des travailleurs. C'est seulement par cette approche que la méfiance et la défiance seront transcendées, au grand bonheur du Sénégal en proie au marasme économique et financier.

Il revient au gouvernement de manifester une volonté de collaboration soutenue, pour aplanir les monticules d'incompréhensions

et d'indifférence dont se plaignent les centrales syndicales. La rigidité des rapports est sans conteste le fil conducteur des aspirations qui pourraient ruiner davantage le Sénégal.

Il est certain qu'en dépit de la colère qui monte, les centrales syndicales ont la volonté d'accompagner le gouvernement. Pourvu simplement qu'on leur accorde l'écoute et leur manifeste la volonté politique dont les tenants et les aboutissants peuvent être partagés dans le cadre d'un dialogue social empreint de franchise et de respect.

Eu égard à la fragilité de notre pays, il est du devoir de toutes les couches sociales, de le porter inlassablement, pour éviter l'irréparable. Mbagnick Diop

FINANCEMENT DE 40 PROJETS D'UN MONTANT DE 1 640 MILLIARDS DE FRANCS CFA

La BAD entame une mission préparatoire de stratégie pays 2021-2025 au Sénégal

Le Gouvernement du Sénégal et la Banque africaine de développement ont entamé du 17 au 24 février 2025 une mission préparatoire du rapport d'achèvement du Document de stratégie pays 2021-2025 de la Banque africaine de développement pour le Sénégal ainsi que les discussions sur l'élaboration de la nouvelle stratégie 2026-2030. Cette mission préparatoire du Bureau pays de la Banque africaine de développement se déroule du 17 au 24 février 2025.

La Banque africaine de développement a entamé, le 17 février 2025 à Dakar, une mission de dialogue pour la préparation du rapport d'achèvement de son Document de stratégie pays (DSP) 2021-2025 pour le Sénégal. La mission amorcera au même moment des discussions sur l'élaboration de sa nouvelle stratégie de développement du pays pour la période 2026-2030. Le document de stratégie pays définit le cadre de partenariat entre le Groupe de la Banque africaine de développement et le Sénégal, en établissant les priorités d'intervention, les projets et programmes à mettre en œuvre, les activités hors-financement à mener (produits de savoir, assistance technique, renforcement des capacités, etc.) ainsi que les ressources financières indicatives requises sur une période de cinq ans.

Le responsable du bureau pays de la



Banque au Sénégal, Mohamed Cherif, conduira la délégation composée de plusieurs experts du développement afin de garantir des résultats probants, et une orientation stratégique du nouveau DSP du Sénégal. Il s'agira d'aligner cette orientation sur les besoins réels de développement du pays, sur les priorités stratégiques et opéra-

tionnelles du Groupe de la Banque africaine de développement, sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. La mission procédera préalablement à l'examen détaillé du rapport d'achèvement du DSP 2021-2025 avec les parties prenantes (gouvernement, partenaires du développe-

ment, société civile, secteur privé, etc.). Il sera question notamment de procéder à une évaluation complète des réalisations à court et moyen terme des opérations de la Banque sur la période 2021-2025 et d'analyser l'état d'exécution des opérations approuvées et en cours afin de tirer des leçons pertinentes à même d'orienter l'élaboration de la prochaine stratégie de développement du pays pour 2026-2030. Outre les responsables gouvernementaux, la mission, qui se veut participative et inclusive, s'entretiendra avec des représentants du secteur privé, de la société civile, du monde universitaire et des partenaires du développement du Sénégal.

Le Groupe de la Banque africaine de développement est un partenaire clé pour le développement du Sénégal. Ses interventions couvrent les secteurs de l'énergie, des transports, de l'agriculture, des technologies de l'information, du social, de la gouvernance et du secteur privé. À travers cette mission, l'institution réaffirme son engagement à soutenir activement le pays dans ses efforts de concrétisation de l'Agenda national de transformation « Sénégal 2050 ».

Pour rappel, à la date du 1 janvier 2025, le portefeuille actif du Groupe de la Banque africaine de développement pour le Sénégal comptait 40 projets pour un engagement total de 2,6 milliards de dollars américains, soit 1 640 milliards de francs CFA.

Mamadou SY

GESTION OPAQUE ET PERTE D'INFLUENCE

L'Unacois-Jappo au bord de l'implosion

Les uns pour débarquer Idy Thiam, les autres pour imposer Abdoulaye Dia « Senico » à la tête de l'organisation

Pour les uns, l'éternel président de l'Unacois-Jappo Idy Thiam doit rendre le tablier après 18 ans à la tête de l'organisation. Et surtout faire l'état des lieux financiers sur la gestion de la structure. Pour les autres, l'heure de confier l'Unacois-Jappo à un homme plus influent a sonné ! Un homme avec beaucoup d'entregent qui peut s'inviter dans les grâces du gouvernement Diomaye-Sonko. D'où les démarches souterraines pour tenter de débaucher le directeur général de Senico, l'industriel Abdoulaye Dia pour la présidence de l'organisation. « Jamais ! » s'étranglent certains membres fondateurs de l'Unacois prêts à engager la mère des batailles, quitte à brûler l'organisation.

Toujours est-il que l'Unacois traverse une période de turbulences marquée par des manœuvres en coulisses voire un lobbying orchestré par un réseau d'hommes d'affaires influents sous la manipulation de certains directeurs qui ont fini de transformer l'Unacois-Jappo à une boutique de famille. Cette profonde crise qui intervient quelques années après plusieurs scissions a affaibli l'unité des commerçants et industriels. On se souvient de la naissance de mouvements dissidents comme Yessal de Cheikh Cissé, Nouvelle Force d'Ameth Fall Braya et Acis dirigée par les jeunes qui avaient porté le combat « Auchan Dégage ».

Par ailleurs, la mise en place de Jappo Sa par des cadres de l'organisation s'est soldée

par un échec retentissant, plongeant cette entité dans l'ombre, au détriment de ceux qui l'avaient constituée.

Aujourd'hui, un nouveau coup de force semble se profiler avec l'instauration d'une dette virtuelle, dont le recouvrement bénéficierait à certains acteurs de l'organisation dans une totale opacité. Ce montage financier suscite de vives interrogations quant aux véritables enjeux de la prochaine élection à la tête de l'Unacois Jappo.

D'autres révélations inédites émergent également sur des sujets sensibles tels que l'affaire « Auchan Dégage », l'impact de la crise Covid-19 sur le commerce, les fluctuations des prix de l'huile et du sucre, la gestion des magasins de référence, ainsi que le rôle du Codec, de la Chambre de commerce et des missions à l'étranger.

L'instauration d'un Conseil d'Administration...

Autant de dossiers brûlants qui risquent de secouer l'Unacois Jappo dans les semaines à venir. Mais au-delà de cette manœuvre électorale, un plan plus vaste se dessine : la suppression pure et simple du poste de secrétaire général, du bureau exécutif et des sections locales. L'objectif serait d'instaurer un Conseil d'administration, un modèle qui donnerait un pouvoir accru à un cercle restreint d'acteurs économiques et renforcerait leur influence auprès des déci-



deurs politiques.

L'organisation qui a, pendant des décennies, défendu les intérêts des commerçants sénégalais, se trouve aujourd'hui à un tournant critique. A ses débuts sous la présidence d'Idy Thiam, l'Unacois Jappo a connu une véritable révolution, renforçant son rôle d'acteur incontournable du commerce national. Mais aujourd'hui, cette dynamique est brisée. Car le président Idy Thiam se retrouve pris au piège d'un système qui cherche à l'écartier pour imposer un schéma où les commerçants n'auraient plus voix au chapitre. Dans cette logique, le projet vise également à installer Ablaye Dia « Senico » à

la présidence, consolidant ainsi un contrôle total sur l'organisation, au détriment des milliers de commerçants et d'opérateurs économiques qui ont fait la force de l'Unacois Jappo. Un plan « Senico » que certains qualifient de forfaiture qui ne doit pas passer !

Face à cette tentative de prise de pouvoir qui se fait sans consultation ni transparence, toutes les sections locales sont en train d'être mobilisées. Un combat qui dépasse les querelles internes ou les ambitions personnelles. Car il s'agit de défendre l'essence même de l'Unacois Jappo, son indépendance et son rôle historique dans la protection des intérêts des commerçants sénégalais. **Pape Ndiaye**

STRATÉGIE 2050

Le livre et la lecture au cœur des priorités culturelles

Le lundi 13 janvier 2025, une séance de travail cruciale s'est tenue au Secrétariat d'État à la Culture, aux Industries créatives et au Patrimoine historique, sous la présidence de Monsieur Bakary Sarr. Accompagné des membres de son Cabinet, le Secrétaire d'État a reçu Monsieur Ibrahima Lo, Directeur du Livre et de la Lecture, et ses collaborateurs pour un point détaillé sur les activités et priorités du sous-secteur.

Lors de cette rencontre, plusieurs dossiers majeurs ont été passés en revue, témoignant de l'importance accordée au développement du livre et de la lecture au Sénégal. Parmi les sujets abordés figuraient la Bibliothèque nationale du Sénégal (BNS), la Foire internationale du livre et du matériel didactique de Dakar (FIL-DAK), les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC), le Fonds d'aide à l'édition, ainsi que le Salon national du livre. Ces projets, au cœur de la stratégie culturelle du pays, constituent des leviers



essentiels pour promouvoir la lecture et rendre les productions littéraires accessibles à un plus large public.

Des orientations alignées

sur le Sénégal 2050

Dans un échange qualifié de « riche et fructueux », Monsieur Bakary Sarr a souligné l'importance de conformer les ac-

tions de la direction aux objectifs de la « Stratégie nationale de développement Sénégal 2050 ». Ce nouveau cadre stratégique vise à inscrire le pays dans une dynamique de développement durable et inclusif.

Parmi les orientations données, le Secrétaire d'État a insisté sur la territorialisation des politiques publiques. L'objectif est clair : renforcer l'accès des populations, particulièrement celles en zone rurale, aux infrastructures culturelles et aux ressources documentaires. Cette approche ambitionne de faire du livre et de la lecture des outils de transformation sociale et économique, en favorisant l'émergence d'une société plus éduquée et culturellement épanouie.

Un élan pour le secteur culturel

Cette rencontre marque un pas significatif dans le renforcement des initiatives pour la promotion de la lecture au Sénégal. En mettant l'accent sur l'inclusivité et la proximité, le gouvernement réaffirme sa volonté de démocratiser l'accès à la culture, contribuant ainsi à l'épanouissement des populations à travers le savoir.

Avec des projets comme la FILDAK et les CLAC, le Sénégal continue de s'imposer comme un acteur dynamique sur la scène culturelle africaine. Les orientations de cette réunion augurent de nouvelles perspectives pour un secteur stratégique, au service de l'éducation, de la créativité et de l'identité nationale.

Babacar Korjo Ndiaye

PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

L'AES et le PEN Sénégal remercient le Chef de l'ÉTAT !

Je voudrais au nom de l'Association des Écrivains du Sénégal (AES), du PEN Sénégal et de l'ensemble des écrivains de notre pays, adresser mes sincères remerciements au Chef de l'État, Son Excellence le Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye, Premier Protecteur des Arts et des Lettres, à M. le Premier Ministre et à l'ensemble du Gouvernement. Pourquoi ces remerciements ?

À l'occasion du Conseil des ministres du mercredi 5 février 2025, le Chef de l'État a chaleureusement salué le travail remarquable des hommes et femmes de lettres, ainsi que la vitalité de la production littéraire nationale dans tous les domaines, ce qui constitue un patrimoine inestimable pour le Sénégal. En sa qualité de Premier Protecteur des arts et des lettres, il a rappelé au Gouvernement l'impérative nécessité de promouvoir le Livre et la Lecture dans le système éducatif et dans l'enseignement supérieur !

C'est avec un immense plaisir que l'AES, le PEN SÉNÉGAL et le monde du Livre et de la Lecture, ont appris cette heureuse et pertinente déclaration du Chef de l'État !

Dans sa communication, Son Excellence le Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye, Premier Protecteur des arts et des lettres, a invité le Ministre en charge de la Culture, à mobiliser l'assistance et les partenariats nécessaires, afin de mieux accompagner les associations d'écrivains.

Le Chef de l'État a rappelé que nos associations d'écrivains sont d'utilité publique et doivent être davantage impliquées dans la mise en œuvre des politiques publiques, notamment celles culturelles relevant de l'agenda national de transformation de l'horizon 2050.

Au nom du monde du Livre et de la Lecture regroupant les écrivains, les éditeurs,

les correcteurs, les libraires, les critiques littéraires, les traducteurs et les imprimeurs, nous adressons nos plus sincères remerciements et encouragements au Chef de l'État M. Bassirou Diomaye Diakhar Faye, à M. le Premier Ministre Ousmane Sonko et à l'ensemble du Gouvernement, pour cette salubre volonté d'ouverture et de bienveillance à l'endroit des acteurs et promoteurs du Livre et de La lecture au Sénégal.

L'Association des Écrivains du Sénégal (AES) et le PEN Sénégal sont disposés à accompagner, à conseiller et à assister les autorités en charge de l'Éducation et de la Culture, pour une forte promotion du Livre et de la Lecture, conditions sine qua non, pour une bonne gestion du patrimoine culturel et éducatif de notre pays.

En effet, nul ne doit ignorer cette vérité immuable et historique du Poète Président L. S. Senghor : « la Culture est au début et à la fin de tout développement ».

Monsieur le Président de la République, l'AES et le PEN Sénégal vous expriment leur profonde gratitude et vous adressent très respectueusement leurs très chaleureux compliments ! C'est l'occasion pour nous de vous affirmer que, Madame le Ministre Khady Diène Gaye et M. le Secrétaire d'État, le Pr. Bacary Sarr nous ont significativement accompagné à travers la Direction du Livre et de la Lecture dirigée de main de maître par le Professeur Ibrahima M. Lô. Ces autorités nous ont constamment accompagné pendant la maladie et les obsèques du Président A. B. Bèye (Qu'Allah (SWT) soit satisfait de lui). Nous remercions également le Général de Corps d'Armée Mbaye Cissé, Chef d'État Major Général des Armées, pour tout ce qu'il a fait pour le Président Alioune Badara Bèye pendant ses moments les plus difficiles. Excellence, Monsieur le Président de la

République, nous nous réjouissons partout et avec fierté à travers le monde, du fait que le Sénégal ne compte aucun écrivain harcelé, embastillé ou exilé pour cause d'insécurité !

A l'image du PEN international, cette célèbre association d'écrivains fondée en 1921 par Cathérine Amy Dawson Scott, le PEN Sénégal a pour but de rassembler des écrivains de tout pays attaché aux valeurs de paix, de tolérance et de liberté sans lesquelles, la création devient impossible. Voici les fondamentaux du PEN international et du PEN Sénégal :

1. La littérature ne connaît pas de frontières et doit rester la devise commune à tous les peuples en dépit des bouleversements politiques et internationaux ;

2. En toute circonstance et particulièrement en temps de guerre, le respect des œuvres d'art, patrimoine commun de l'humanité, doit être maintenu au-dessus des passions nationales et politiques ;

3. Les membres du PEN useront en tout temps de l'influence en faveur de la bonne entente et du respect mutuel des peuples. Ils s'engagent à faire tout leur possible pour écarter les haines de races, de classes et de nations pour répandre l'idéal d'une humanité vivant en paix dans un monde uni ;

4. Le P.E.N défend le principe de la libre circulation des idées entre toutes les nations et chacun de ses membres, a le devoir de s'opposer à toute restriction de la liberté d'expression dans son propre pays ou dans sa communauté, aussi bien que dans le monde entier, dans toute la mesure du possible. Il se déclare pour une presse libre et contre l'arbitraire de la censure en temps de paix. Le P.E.N affirme sa conviction que le progrès nécessaire du monde vers une meilleure organisation po-

litique et économique, rend indispensable, une libre critique des gouvernements et des institutions. Et comme la liberté implique des limitations volontaires, chaque membre s'engage à combattre les abus d'une presse libre, tels que la diffamation, les publications délibérément mensongères, la falsification et la déformation des faits à des fins politiques et personnelles. Peut-être admis comme membre du P.E.N tout écrivain, éditeur, journaliste, metteur en scène et traducteur souscrivant à ces principes, quelles que soient sa nationalité, son origine ethnique, sa langue, sa couleur ou sa religion !

Avant de terminer, je voudrais rappeler que depuis sa création le PEN Sénégal a été présidé successivement par les écrivains dont les noms suivent : L.S. Senghor, Ousmane Socé Diop, Birago Diop, Ousmane Sembène, Mbaye Gana Kébé et le Colonel Moumar Guéye.

Il est de mon devoir de rendre hommage à mes honorables prédécesseurs et de remercier tous les Gouvernements qui se sont succédés au Sénégal et qui ont constamment accompagné, soutenu et impliqué les écrivains du Sénégal dans la gestion des affaires de notre pays. Nous avons toujours bénéficié de l'accompagnement des Gouvernements à l'occasion de la Journée internationale de l'Écrivain africain, pour la promotion du savoir à travers la promotion du Livre et de la Lecture !

Je terminerai mon propos par une prière pour le Président Alioune Badara Bèye, qu'Allah SWT soit satisfait de lui et le gratifie de ses innombrables bienfaits dans les jardins du Paradis céleste.

**Par Cnel (ER) Moumar GUÉYE, Écrivain,
Président du PEN SÉNÉGAL
Lanceur d'alerte
Grand-Croix de l'Ordre du Mérite**

HEURES DE PRIERES

FADIAR : 06H 39 MN
TISBAR : 14H 15 MN
TAKUSSAN : 16H45 MN
TIMIS: 19H : 13 MN
GEWE : 20H : 13 MN

HEURE DE MESSE

CATHEDRALE : 7H - 18H 3mn
MARTYRS DE LOUGANDA :
6H 30mn - 18H 30m
SAINT JOSEPH : 18H 30mn

SECURITE

POLICE SECOURS : 17
SAPEURS POMPIERS : 18

HOPITAUX

SAMU NATIONALE
15 15 - 33 869 82 52
SUMA : 33 824 24 18
SOS MEDECINS : 33 889 15 15
DANTEC : 33 889 38 00
ABASS NDAO : 33 849 78 00

SENELEC

DEPANNAGE : 33 867 66 66



GLOBAL MÉDIA COMMUNICATION
(GMC)

SIÈGE SOCIAL:
LIBERTÉ 6 EXTENSION,
RÉSIDENCE AYA, 2^{ÈME} ÉTAGE
ISSN N° 8509972
TEL : 33 824 32 22
BP 12 836- DAKAR COLOBANE

le TEMOIN
QUOTIDIEN

LE TÉMOIN, QUOTIDIEN
D'INFORMATIONS GÉNÉRALES
ÉDITÉ PAR LE GROUPE GMC
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Amadou Ly DIOME
REDACTEUR EN CHEF
Moustapha BOYE

RÉDACTION
GRAND REPORTER CHARGÉ
DES INVESTIGATIONS

Pape NDIAYE

RÉALISATION

MICRO EDITION

Limamou Ngingue,
Babacar Simon Faye

IMPRIMERIE :

SOELIL

DISTRIBUTION

ADP, Ndiol SY, Bora-Bora.

ADRESSE EMAIL

letemoindakar@gmail.com

SERVICE COMMERCIAL
servicecommercialtemoin@yahoo.fr

77 402 78 78

CAMPAGNE CHIRURGICALE A TAMBACOUNDA

Les urologues en croisade contre les fistules obstétricales et les pathologies urologiques

Les professionnels du service d'urologie du Centre hospitalier régional de Tambacounda, en collaboration avec l'Association sénégalaise d'Urologie, se sont mobilisés trois jours durant avec une volonté claire affichée de guérison des fistules obstétricales et d'autres pathologies urologiques à Tambacounda. La campagne chirurgicale du 13 au 15 février est organisée en faveur des patients souffrants de ces dites pathologies handicapantes.

L'arrivée d'un nouveau-né, quoique importante dans la vie de la famille accueillante et particulièrement des parents, devient le plus souvent une spirale infernale pour la femme. Celle-ci qui, au lieu de savourer sa «victoire» après avoir tenu jusqu'à terme une grossesse avec tous les risques et les douleurs qui vont avec, se retrouve plongée dans la honte d'une incontinence urinaire suite à une vessie complètement déchirée à cause des complications survenues au cours de l'accouchement. En lieu et place d'une fermeture progressive de l'utérus après l'accouchement, c'est une plaie béante «affichée» qui ne permet plus de retenir ses urines. C'est la fistule obstétricale !

L'Organisation mondiale de la Santé (Oms) définit la fistule obstétricale comme étant une communication anormale entre le canal vaginal, la vessie et/ou le rectum. La femme porteuse de la fistule subit des pertes incontrôlées d'urines ou de selles entraînant une mauvaise odeur permanente la stigmatisant.

C'est en effet une maladie qui fait perdre à tout instant de l'urine. Elle est l'une des conséquences les plus graves d'un accouchement compliqué. C'est une affection maternelle qui crée des problèmes de santé dévastateurs aux femmes. Qui sont marginalisées, délaissées, abandonnées, répudiées... Elles se voient ainsi exposées à la stigma-



tisation, à la discrimination et au rejet social. Les femmes les plus vulnérables aux fistules sont les jeunes filles qui ont eu un mariage précoce. Selon les spécialistes de la santé, ces jeunes mamans n'ont pas un bassin assez développé pour pouvoir concevoir. Un facteur qui peut engendrer des fistules. De même que les accouchements à domicile assistés par des personnes non qualifiés, non formés à l'assistance des parturientes, pour ne pas dire ou métier de sage-femme. Il y a aussi l'excision qui, malheureusement, en ce 21^e siècle, continue de se pratiquer dans nos contrées. Les décoctions... au lieu de favoriser l'accouchement, le complique et le fait durer. Ce qui fait qu'après une déchirure entre le rectum et le vagin, la femme va souffrir d'une incontinence urinaire avec la sortie des selles à travers le vagin. C'est un fléau qui porte atteinte à la dignité humaine de la femme. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) parle d'environ 2 millions de femmes souffrant de fistules obstétricales dans les pays en développement. Au Sénégal, il est difficile de recueillir des données précises sur le nombre exact de femmes atteintes de cette maladie humiliante et handicapante. Mais c'est dans les régions de Sédhiou, Kolda, Kédougou et Tambacounda

où la prévalence est plus élevée.

D'où la campagne chirurgicale de trois jours, -les 13, 14 et 15 février dernier- tenue dans ladite localité. Ces journées médicales sont organisées par le centre hospitalier régional de Tambacounda en partenariat avec l'Association sénégalaise d'urologie en faveur des patients souffrants de fistules obstétricales et de pathologies urologiques. Pour les patientes qui souffraient de fistules obstétricales, «six personnes ont été opérées avec succès et 18 patients qui souffraient d'autres pathologies urologiques ont été également opérés», a fait savoir le directeur du Centre hospitalier régional de Tambacounda, Mamadou Sylla. Qui affirme que «les patients qui ont été pris en charge au cours de ces journées médicales souffraient de pathologies lourdes». Pour le cas des fistules, ils ont appliqué la règle de la gratuité. En revanche, dit-il, et s'agissant des autres pathologies urinaires, la prise en charge n'était pas gratuite. «Mais comme il s'agit de pathologies assez compliquées, avec l'accompagnement des experts de l'Association sénégalaise d'urologie, on les a pris en charge de la manière la plus adéquate possible», a-t-il souligné.

Pour sa part, le chef du service d'urologie de l'hôpital Dalal Jamm

de Guédiawaye à Dakar, Papa Ahmed Fall, s'est félicité du bon déroulement de cette campagne chirurgicale de trois jours consacrée aux traitements des fistules obstétricales et des pathologies urologiques. Président de l'Association sénégalaise de l'urologie, M. Fall a surtout parlé de l'acte décisif et le matériel utilisé dans le processus de guérison des pathologies urologiques. Au niveau de l'Association, «on s'est mis au diapason des nouvelles technologies. Maintenant en chirurgie et particulièrement en urologie, on opère sans ouvrir. On fait de la chirurgie endoscopique. C'est-à-dire dire qu'on va opérer à l'intérieur du rein, mettre une petite caméra miniaturisée, passer le canal par lequel la personne urine et aller jusqu'au niveau du rein pour traiter la maladie sans pour autant inciser », a-t-il expliqué. Cette nouvelle pratique, les urologues l'ont pratiquée sur certains patients à Tambacounda. L'urologue indique avoir aussi réalisé des chirurgies de la prostate sans incision. Là où le patient pouvait rester une semaine à l'hôpital, avec cette méthode, et seulement au bout de deux jours, il sort guéri. Le patient peut même se demander s'il a été opéré parce qu'il va ressentir un bien réel en urinant normalement. Ce sont ces nouvelles techniques que nous avons pu apporter à Tambacounda», a-t-il expliqué. Il plaide pour le renforcement du matériel logistique nécessaire à la prise en charge des pathologies urologiques. Son souhait, c'est de voir tous les différents hôpitaux du Sénégal dotés de ce matériel.

Revenant sur cette campagne chirurgicale réalisée à Tambacounda, le chef du Centre hospitalier régional de Tambacounda d'urologie se dit très satisfait des trois journées médicales. Qui, de son avis, a permis de prendre en charge des patients qui souffraient de «pathologies lourdes».

Maïmouna FAYE FALL

DIOGO

Les maux de l'école de base

La zone de Diogo a été choisie pour le lancement de la semaine nationale de l'école de base par l'Inspection de l'éducation et de la formation de Tivaouane. La mobilisation était de mise à l'école élémentaire de Diogo où la cérémonie s'est tenue le vendredi dernier.

Diogo, à vingt kilomètres de Mboro, a connu une forte ambiance à l'occasion du lancement de l'école de base. Cette zone où les principales activités économiques sont le maraîchage et la

pêche connaît beaucoup de cas d'abandons scolaires. Mais ces déperditions scolaires sont en partie liées aux conditions d'études

«Notre principale difficulté, c'est le déficit d'enseignants. C'est un véritable casse-tête. A Fass Boye par exemple, pour 12 classes, il n'y a que neuf enseignants, soit un manque de trois enseignants. En plus les effectifs sont pléthoriques au point que les élèves s'assoient parfois à quatre. Nous sommes aussi confrontés à un manque d'infrastructures comme des salles

d'informatique et des photocopies» déplore Ibrahim Tine, le Président du CEZOD, collectif des enseignants de la zone de Diogo.

Ce collectif regroupe tous les enseignants du préscolaire au moyen secondaire en passant par l'élémentaire.

«Nous nous réjouissons de cet élan de solidarité et de générosité ici à Diogo qu'on ne voit pas forcément ailleurs. Le CEZOD regroupe tous les enseignants de la zone.

«Nous n'avons pas regretté d'avoir choisi Diogo pour le lance-

ment de la semaine de l'école de base du fait de ce bel élan de générosité que nous avons trouvé ici. Nous nous réjouissons de cette forte mobilisation. La vision des nouvelles autorités est d'instaurer une éducation aux valeurs incarnées par les forces de défense et de sécurité que sont la rigueur et la discipline. Mais ce n'est pas que les enseignants n'ont pas cette discipline et cette rigueur» a déclaré l'inspecteur de la formation et de l'éducation de Tivaouane Issa Ndior.

Samba NDIAYE

SERIGNE MOUSTAPHA SALIOU MBACKÉ

Un Érudit Exemplaire et un Symbole d'Intégrité et de Connaissance

Serigne Moustapha Saliou Mbacké est l'une des figures marquantes de la voie mouride. Il incarne le modèle de l'homme entièrement dévoué à sa foi et à sa confrérie, incarnant dans sa vie quotidienne les principes de sincérité, de probité, d'ascétisme et de connaissance spirituelle. Sa sagesse et sa clairvoyance lui ont valu un profond respect aussi bien au sein de la communauté mouride qu'au-delà. Il ne se limitait pas à être un simple érudit religieux ; il était un penseur d'une vision profonde, animé d'une fidélité inébranlable aux enseignements de Cheikh Ahmadou Bamba. Doté d'une personnalité à la fois ferme et humble, il réunissait en lui des qualités rarement conciliables.

Origine et Généalogie

Serigne Moustapha Saliou Mbacké est issu d'une lignée spirituelle prestigieuse et bénie. Il est le fils du cinquième Khalife général de la Mouridiyya, Serigne Saliou Mbacké, et le petit-fils du fondateur de la confrérie, Cheikh Ahmadou Bamba. Sa mère, Sokhna Maty Diakhate Bint Abderrahmane Diakhaté, appartenait également à une famille enracinée dans la tradition soufie. Dès son jeune âge, il fut imprégné des valeurs spirituelles et des principes éthiques qui allaient façonner son parcours.

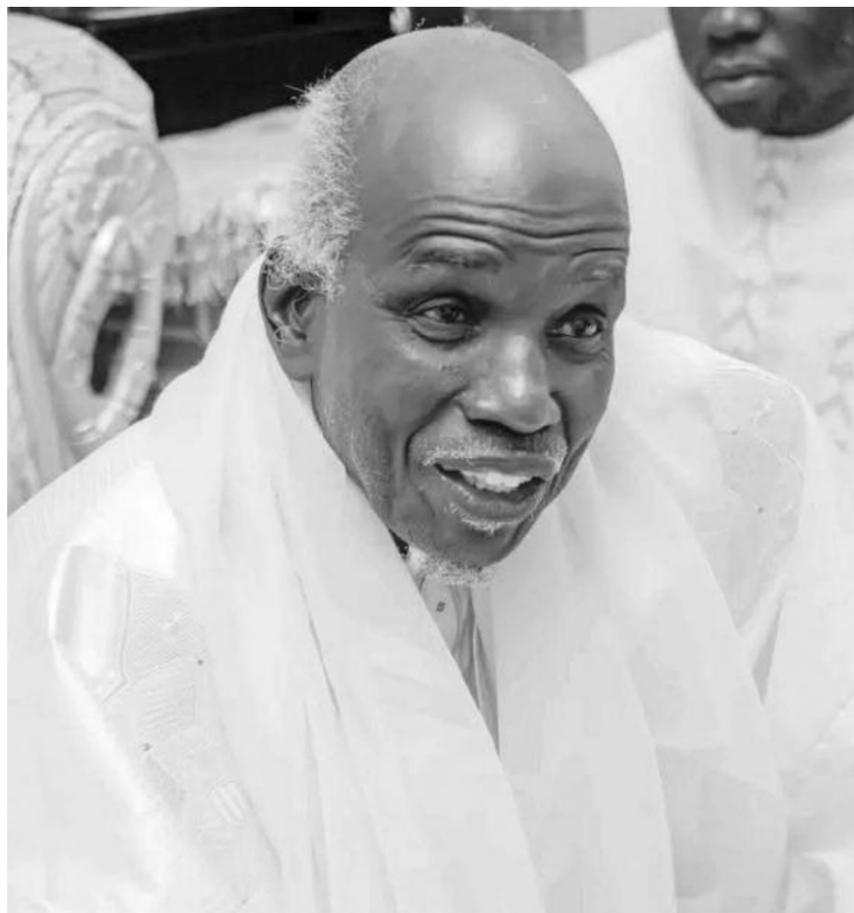
Naissance et Éducation

Il vit le jour dans le village de Gotte, situé dans la région de Thiès, au Sénégal. Élevé dans un environnement profondément religieux, il fut dès son enfance plongé dans une atmosphère de piété et d'ascèse. Son éducation, axée sur l'abnégation, la piété et l'autonomie, a largement influencé sa trajectoire de vie.

Études Coraniques et Jurisprudence islamique

Dès son plus jeune âge, il mémorisa le Saint Coran sous la tutelle de l'éminent Serigne Mor Mbaye Cissé, fondateur d'une école coranique de renom à Diourbel. Son maître, impressionné par ses capacités exceptionnelles, voyait en lui un avenir prometteur dans le domaine du savoir et de la sainteté. Grâce à son intelligence vive et sa mémoire prodigieuse, il parvint en un temps record à maîtriser parfaitement la récitation et la psalmodie du Coran.

Par la suite, il approfondit ses connaissances en sciences islamiques sous la direction du grand exégète Serigne Mohamed Dème. Il se spécialisa dans les disciplines fondamentales de la religion : grammaire, jurisprudence, exégèse, rhétorique, littérature et soufisme. Plus que mémoriser le Coran, il en était un interprète éclairé, capable d'en extraire les sens profonds et d'en appliquer les enseignements à la réalité



quotidienne. Sa capacité à commenter les textes religieux avec profondeur et spiritualité fit de lui un pilier incontournable de la transmission du message de Cheikh Ahmadou Bamba.

Un Génie Précoce et un Esprit Brillant

Dès son enfance, il manifesta des aptitudes intellectuelles exceptionnelles, faisant preuve d'une intelligence perçante et d'une éloquence remarquable. Son analyse des événements, fondée sur les principes de la charia et les réalités du monde, lui permit d'être à la fois un référent religieux et un penseur réformiste. Il élargit son horizon en développant des relations avec la communauté libanaise, dominante dans le commerce sénégalais, ce qui lui permit d'avoir accès aux journaux du monde arabe et musulman et d'approfondir ses connaissances sur les enjeux contemporains.

Intérêt pour le Patrimoine de Cheikh Ahmadou Bamba

Durant son séjour à Diourbel, il eut l'opportunité d'explorer en profondeur le patrimoine spirituel et littéraire du fondateur de la Mouridiyya. Dès son plus jeune âge, il entreprit de recueillir les récits et témoignages des disciples ayant connu Cheikh Ahmadou Bamba, s'attachant à compiler des sources fiables sur sa vie et son œuvre. Cette quête de connaissance lui permit d'acquiescer un savoir unique sur l'héritage mouride et d'être reconnu comme une référence en la matière.

Poésie et Œuvres Écrites

Passionné par la littérature et la poésie, il composa de nombreux poèmes à la gloire de Cheikh Ahmadou Bamba, exprimant avec une profondeur remarquable les valeurs mourides. Son style, empreint de symbolisme et de spiritualité, en fit un poète mystique de premier ordre.

Parmi ses œuvres majeures figure «Les Versets Descendent, et l'Histoire Témoigne» (1999), un ouvrage analytique, traduit en français et en anglais, témoignant de l'impact intellectuel qu'il exerçait au-delà des frontières du Sénégal.

Un Orateur Éloquent et un Auteur Inspiré

Serigne Moustapha Saliou Mbacké était un orateur exceptionnel. Il ne se contentait pas de prêcher, mais captivait ses auditeurs par la profondeur de ses discours et la force de ses arguments. Son éloquence et son charisme lui valurent une grande popularité au sein de la confrérie et même au-delà.

Ses Miracles et Sa Spiritualité Élevée

De nombreuses anecdotes rapportent ses dons spirituels et sa perception exceptionnelle du monde invisible. On lui attribuait une intuition infaillible et une capacité à deviner les pensées de ses interlocuteurs avant même qu'ils ne s'expriment. Ses proches témoignaient de sa clairvoyance et de sa proximité spirituelle avec Dieu, faisant de lui un guide vénéré.

Conférences et Enseignements

Ses leçons ne se limitaient pas à une simple transmission de savoir ; elles étaient enrichies d'une réflexion profonde sur les défis contemporains du mouridisme et du monde islamique. Il prônait un soufisme enraciné dans la connaissance et non dans la simple pratique extérieure. Il insistait sur la nécessité d'une compréhension éclairée de la foi, mettant en garde contre les dérives extrêmes et les interprétations erronées de la religion.

Engagement au Service de la Mouridiyya

Son rôle fut déterminant dans l'essor des institutions mourides. Il travailla aux côtés des Khalifes généraux Serigne Abdou Ahad Mbacké et Serigne Saliou Mbacké, contribuant au développement des infrastructures de Touba et à la modernisation de la confrérie. Son engagement dans l'organisation du Grand Magal de Touba et dans les projets économiques de la Mouridiyya témoigne de sa vision stratégique et de son souci du bien commun.

Son influence dépassa les frontières du Sénégal : il représenta la confrérie à plusieurs rencontres internationales, notamment lors de conférences à Bagdad sur l'invitation du président Saddam Hussein, et lors d'un colloque organisé par l'UNESCO à Paris sur Cheikh Ahmadou Bamba.

Ascétisme et Transparence

Malgré les biens qu'il hérita de ses ancêtres, il vécut dans un total détachement matériel, consacrant sa vie à la transmission du savoir et au service des disciples. Il incarnait un modèle d'intégrité et d'honnêteté, se distinguant par sa transparence exemplaire dans la gestion des ressources de la confrérie.

Caractère et Valeurs Morales

Cheikh Moustapha Saleh Mbacké était un homme de principes. Sincère, humble, généreux et courageux, il ne transigeait jamais sur la vérité. Son franc-parler et son engagement pour la justice faisaient de lui un homme respecté et admiré. Il refusait toute forme de corruption et défendait avec fermeté les valeurs de la Mouridiyya.

Son Héritage et Son Rappel à Dieu

Après une vie entièrement dédiée à la science, à la spiritualité et au service de la Mouridiyya, Cheikh Moustapha Saleh Mbacké retourna à son Seigneur un dimanche 17 Chaabane, laissant derrière lui un héritage inestimable. Son souvenir restera gravé dans le cœur des mourides comme un modèle de piété, de sagesse et d'abnégation. Qu'Allah l'accueille dans Son infinie Miséricorde.

Par Serigne Souhaybou Kébé

CANDIDATURES DÉCLARÉES À LA PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION SÉNÉGALAISE DE FOOTBALL

Un fauteuil, quatre prétendants

La Fédération sénégalaise de football va tenir son assemblée générale électorale au mois d'août prochain. En perspective de cette échéance, plusieurs candidatures sont annoncées. En attendant, l'instance dirigée par Me Augustin Senghor est de plain-pied sur les préparatifs de l'Ag ordinaire prévue au mois d'avril 2025. Cependant, le mutisme du président sortant, Me Augustin Senghor, sur une cinquième candidature inquiète.

La présidence de la fédération sénégalaise de football est l'objet de plusieurs convoitises. A six mois de cette élection, qui marque la succession de Me Augustin Senghor à la tête de la FSF, des profils divers de candidatures voient le jour. Parmi ceux-ci, on note le concurrent naturel, Mady Touré, fondateur de l'Académie Génération foot. Défait deux fois de suite sur la route de la présidence de la FSF, Mady Touré ne s'est jamais avoué vaincu car pour lui, le développement du football sénégalais prime sur toute autre considération.

C'est pourquoi, il n'a jamais caché ses ambitions d'être porté par ses camarades sportifs à la tête de l'instance du football national. « Il en a les capacités managériales pour avoir conduit jusqu'à nos jours, l'Académie Génération foot. Avec lui, les académies et autres centres de formation pourront trouver leur compte au sein de la fédération. Il faut noter que ces centres d'excellence manquent cruellement de soutien. En plus, certains dirigeants du football leur mènent une vie difficile. A preuve, cette interdiction de jouer sur la pelouse de leur centre respectif, alors que les stades ne sont pas trop nombreux et rares sont ceux qui sont aux normes » révèle Mbacké Dia, responsable d'une école de football dans la banlieue. A l'en croire, les académies et autres centres de formation font la fierté du foot sénégalais et continuent de le porter au pinacle du foot africain et mondial. « Faire la

M^e Augustin Senghor

guerre à ces écoles de football, c'est faire la guerre au développement du football sénégalais. C'est pourquoi nous pensons que personne d'autre que Mady Touré ne peut mieux connaître les difficultés que nous rencontrons » a-t-il ajouté.

Quant à la candidature de Cheikh Seck, elle est portée par les anciens internationaux dont il est le président. Pour beaucoup, l'homme connaît le milieu sportif pour non seulement avoir côtoyé les dirigeants mais pour avoir été joueur et international. C'est quelqu'un qui a toujours été loyal à Me Augustin Senghor. Il l'a toujours soutenu lors de ses précédentes candidatures. « L'homme est balèze financièrement et jouit de solides appuis au niveau de l'appareil d'Etat. Il s'y ajoute qu'une frange des ligues régionales roule pour lui. Le président du Jaraaf drague présentement l'ONCAV dans son combat. Il a l'ambition de redonner une nouvelle étoile au maillot national en remportant un second trophée continental et de hisser vers des sommets insoupçonnés le foot national » soutient ce membre de la ligue régionale de Dakar sous le sceau de l'anonymat.

A en croire ce dernier, certains anciens internationaux ont fait germer cette ambition dans l'esprit de Cheikh Seck, donnant en exemple feu El Hadj Malick Sy « Souris ».



Mady Touré

C'est sous le magistère de celui-ci que le Sénégal s'est qualifié pour la première fois dans une phase de Coupe du Monde et de goûter aux premiers délices d'une finale de CAN de son histoire. Certains dirigeants du foot local confient que Cheikh Seck bénéficierait d'un soutien indéfectible et de taille de Me Augustin Senghor. Celui-ci, semble-t-il, voit en lui une continuité de son œuvre.

L'autre concurrent potentiel qui ambitionne de briguer la tête de la fédé foot est l'ancien ministre de l'Urbanisme du régime précédent et maire de Kaffrine, Abdoulaye Seydou Sow. Pur produit du national populaire, il serait l'ami d'Amadou Kane de l'ONCAV. Ils ont tissé tout au long des années de solides relations fraternelles. Depuis le retour d'une partie des membres du bureau de la fédé de Nouakchott où les Lions jouaient un match éliminatoire comptant pour la coupe du Monde United 2026 contre la Mauritanie, Abdoulaye Seydou Sow ne cesse de pousser des pions pour parvenir à ses fins : devenir président de la FSF. En juillet dernier, il a réuni quelques-uns de ses amis à Saly, dans la Petite Côte, afin de peaufiner une stratégie de conquête de la présidence de la fédé. « Il ne faut pas que le maire de Kaffrine se fasse beaucoup d'illusions. Je ne crois pas qu'il puisse



Cheikh Seck

briguer un mandat avec ce régime. Abdoulaye Seydou Sow est un inconditionnel de Macky Sall et même d'Amadou Ba qu'il a soutenu lors des dernières élections. L'élire à la tête de la fédé lui donnerait une force et une visibilité supplémentaires qui pourraient être fatale aux nouvelles autorités du pays. On se rappelle en 2009, le régime de Me Abdoulaye Wade avait déployé tous les moyens inimaginables et non conventionnels pour contrer et empêcher Malick Gackou, à l'époque numéro deux de l'Alliance des forces de progrès (AFP), d'être porté à la tête du football sénégalais » soutient ce président de zone du mouvement navetanes.

La semaine dernière, Elimane Lam, homme d'affaires et membre du comité exécutif de la FSF, a publiquement déclaré sa candidature dans un entretien avec les confrères du journal Record. Récemment, il a signé avec la ligue professionnelle de football une convention avec la marque Carabao qu'il représente. Lors de l'interview, Elimane Lam a soutenu qu'il se verrait être un candidat du « Manko » qui a valu aux Lions de remporter la CAN 2021 au Cameroun. « Mon engagement est clair. C'est de toujours essayer de bâtir un football sénégalais plus professionnel, mieux organisé économiquement et plus puissant » a-t-il



Elimane Lam

soutenu. Reste à savoir maintenant si Me Augustin Senghor, qui a déjà brigué quatre mandats de quatre ans, va présenter sa cinquième candidature. Beaucoup de responsables du foot croient que Me Senghor aurait déjà confessé à ses proches qu'il ne serait plus candidat. D'ailleurs, les nouveaux textes de la FSF, qui ont été conçus lors d'un conclave à Saly, fixent à deux mandats consécutifs de quatre ans à la tête du football. Pour le moment, ils ne sont pas encore adoptés par les instances de la fédé. Avec le vent du renouveau qui souffle dans le pays, les nouvelles autorités accepteraient-elles que Me Senghor continue de diriger le football sénégalais ?

Pour le moment, le mutisme de ce dernier qui entoure une éventuelle candidature à la présidence de la fédé foot reste entier. Et même s'il voulait se représenter, le syndrome de 2009 avec Malick Gackou risque de se reproduire. Les prémices sont déjà palpables avec cette correspondance de Madame le ministre des Sports, Khady Diène Gaye adressée à l'équipe de Me Senghor dans laquelle, elle demande la fourniture de bilans financiers de la CAN 2023 et de la coupe du monde 2022. Espérons que la sagesse prévaudra pour le bien du foot sénégalais.

Thierno Assane BA

L1-FOOT

Le Jaraaf trébuche encore...

Rien ne va plus pour le Jaraaf de Dakar. D'ailleurs, les journées se suivent et se ressemblent pour le club de la Médina. Battus par l'Asc HLM (2-1) hier après-midi au stade de Yoff pour le compte de la 15^e journée de L1, les Médinois enregistrent une deuxième défaite consécutive en championnat après leur revers face à la Sonacos (1-0) lors de la précédente journée.

Surpris dès les premières minutes (3^e minute) de la rencontre Djibril Dabo, les hommes de l'entraîneur Malick Daf ont toutefois réagi grâce à Souleymane Cissé à

la 22^e minute. Mais la joie des Médinois ne fut que de courte durée, puisque le bourreau de la première minute en l'occurrence Djibril Dabo, en grande forme, a signé un doublé à la 35^e minute, redonnant ainsi l'avantage au club Hlmois.

Malgré une domination en seconde période et plusieurs tentatives pour revenir au score, le Jaraaf n'a pas réussi à trouver le chemin des filets. Cette nouvelle défaite freine les ambitions des coéquipiers de Cheikh Ndoye, qui rament l'occasion de se rapprocher du

leader, l'US Gorée, qui compte 28 points.

De son côté, Hlm réalise une belle opération en sortant de la zone rouge. Désormais, il pointe à la 11^e place avec 17 points. Une bouffée d'oxygène pour l'équipe de Dakar, qui espère poursuivre sur cette dynamique pour assurer son maintien.

Malgré ce revers, Jaraaf, avec un match retard, occupe la troisième place avec 25 points, à 3 du leader à savoir l'Union sportive de Gorée (28) qui a elle aussi un match retard. Vainqueurs en déplacement



respectivement à Kébémér et Alasane Djigo sur la plus petite des marques, Wally Daan (27 points) et Génération Foot (21 points) occupent les deuxième et quatrième

places. Au bas du classement, le Jamano de Fatick et l'Asc Pikine occupent toujours les deux dernières places du championnat.